

<b>Budget prévisionnel du projet</b>		Date : 06/05/2022.....	
<b>Intitulé de l'action</b> : Restitution de l'atelier : L' Ecole du Micro d'Argent – Chorale Hip Hop 2022			
<b>Dépenses (*)</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Mise en œuvre du projet</b>			
Réalisation du projet	8 500	DRAC - Plan Chorale	8 500
Atelier de prévention santé auditive	320	ARS - quote part sur financement du programme	320
Mise à dispo et personnel ARA / CAVE sur la totalité du projet	3 000	Ville de Roubaix - quote part sur subvention de fonctionnement	2 700
<b>Restitution ouverte au tout public</b>			
Location(s)	-	Autofinancement ( quote part sur fonds propres pour le temps de restitution)	300
Frais de transport		Participation des personnes	
Boissons et alimentation ( 200 pers.)			
Boissons	100		
Buffet	50		
Achat de fournitures (à détailler)			
Assurance			
Tracts, affiches			
Prestation vidéo	896		
		<b>Aide demandée au PIC</b>	<b>1 300</b>
Taxes (SACEM)	154		
Divers	100		
Agent de sécurité			
Personnel bénévole sur restitution	240	Bénévolat	240
<b>Sous total des dépenses engagées</b>	<b>13 360</b>		
Financement d'un autre projet (5)			
<b>Total</b>	<b>13 360</b>	<b>Total</b>	<b>13 360</b>

(\*) Les dépenses doivent être justifiées par des devis.

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le